

ÉDITO

Voilà un peu plus d'un an que vous nous avez élus pour conduire aux destinées de la commune.

Malgré les contraintes sanitaires, les élus travaillent d'arrache-pied afin de rendre le quotidien de tous nos administrés le plus agréable possible.

De nombreuses promesses que nous vous avons faites lors de la campagne électorale sont déjà tenues : semaine à quatre jours, création d'un centre de loisirs les mercredis, début des travaux de la route d'Estarac, accessibilité pour les personnes âgées ou à mobilité réduite des locaux administratifs et du bureau de l'Agence Postale Communale en mairie, lancement de l'étude sur la Rivière, entretien renforcé sur la commune grâce au recrutement d'un agent technique supplémentaire...

Malheureusement nous ne pouvons pas travailler sur les animations, qui nous manquent cruellement l'été, et nos associations, en quasi-sommeil, souffrent beaucoup de cette convivialité perdue.

Beaucoup de travail reste donc à accomplir et nous continuerons à réaliser toutes nos promesses électorales, soyez-en assurés.

Bien à vous

Jean-Louis Rio, Maire de Bages

AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

MODIFICATION DU PLU

La commune de Bages est dotée d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) qui date de 2006. Ce document d'urbanisme a fait l'objet d'une modification en février 2009. Aujourd'hui une autre modification rendue obligatoire par l'État est soumise à enquête publique.

Cette modification a pour objet de :

- Prendre en compte le tracé de la nouvelle ligne LGV Montpellier-Perpignan ;
- Corriger des erreurs matérielles sur les documents graphiques du PLU ;
- Intégrer le jugement du Tribunal Administratif du 4 décembre 2008 pour

les parcelles cadastrées aux numéros A 1177 et 1188 ;

- Toiletter des articles du règlement du PLU.

L'enquête publique se déroule du **9 avril au 11 mai 2021**. Les documents concernant cette modification sont à disposition du public à la mairie ainsi qu'un registre pour recueillir les remarques. La réception des personnes se fait dans le respect des règles sanitaires en vigueur. Le commissaire enquêteur Jean-Luc DILGER sera encore à disposition du public **mardi 11 mai (9h30-12h30) à l'espace Louis Daudé**. N'hésitez pas à venir à sa rencontre. Les documents sont également disponibles en format dématérialisé sur le site de la commune : www.bages.fr

Une adresse mail destinée à recueillir les remarques est également ouverte : modificationplubages@bages.fr

ENQUÊTE PUBLIQUE SUR LE PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES LITTORAUX

L'État, après avoir fait une concertation à la fin de l'année 2020, a engagé une enquête publique concernant le Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL). Cette procédure impliquait les communes de Bages, Fitou, La Palme et Peyriac-de-Mer, toutes concernées par ce type de risque. Sur la commune, les parties urbanisées touchées sont situées en majorité sur La Rivière. La commune a d'ailleurs distribué dans les boîtes aux lettres des constructions concernées un courrier d'information.

Les documents étaient visibles en mairie, une commission d'enquête a été nommée et trois permanences de commissaire enquêteur, annoncées par voie d'affichage et sur le site internet de la commune, ont été proposées à l'espace Daudé les 11 et 31 mars ainsi que le 9 avril.

Ces permanences ont permis au commissaire de recevoir et renseigner plusieurs personnes. En effet, parcelle par parcelle, les prescriptions et les implications sont adaptées. L'État prescrit des travaux pour remédier aux conséquences des risques. La mise en

place du PPRL a une incidence vis-à-vis des assurances car la réalisation des mesures de défense permet de conserver sa franchise. D'autre part, en cas de dégâts de submersion, aucun coefficient multiplicateur ne pourrait s'appliquer. Les particuliers ont 5 ans pour réaliser les travaux prescrits. L'État subventionne ces travaux pendant cette période.

RÉUNIONS DE LA COMMISSION

Trois réunions ont eu lieu les 4 février, 4 mars et 1er avril derniers.

Les comptes-rendus et documents supports aux réunions sont visibles sur le site internet de la commune, rubrique "La Mairie", page "Aménagement et Environnement".

Ont ainsi été organisées deux collectes participatives de déchets :

- le 6 mars sur les bords de l'étang où une cinquantaine de participant(e)s ont collecté 1,6 tonne de déchets

- le 20 mars à Prat-de-Cest autour de la Route Départementale 6009, des chemins d'Estarac et des Plages. La vingtaine de participants présents a permis de collecter 700 kg de plastiques.

L'association « Les Verts de Terre » de Peyriac-de-Mer nous a accompagnés sur ces deux collectes.

Le 27 mars dernier une matinée de débroussaillage a eu lieu autour du puits d'Isabelette.

TRAVAUX

Autour des chemins d'Estarac

La pose des ganivelles et les plantations réalisées par les services techniques viennent terminer cet aménagement.

À Prat-de-Cest

- Rue Aimé Césaire, le projet est en cours de finalisation et le démarrage prévu au dernier semestre 2021.

- Impasse de la Plantade, le projet est en cours d'étude et une première phase serait réalisable au mois de juin (organisation des stationnements et sens de circulation près de l'école)

- Chemin d'Estarac, il est programmé de réaliser une portion depuis le domaine d'Estarac vers l'autoroute en juin, et

d'étudier en parallèle le raccordement à la RD 6009.

ÉTUDE DE LA RIVIÈRE

Le 18 mars a eu lieu la réunion de lancement de l'étude de programmation de La Rivière. De nombreux participants institutionnels et associatifs étaient présents à cette réunion de lancement. L'équipe de travail retenue se compose de plusieurs compétences : **urbanisme** avec «Pour Une Ville Aimable» (PUVA) représenté par Jacques TORRES ; **sociologie**, «l'usage des lieux» avec Céline Loudier-Malgouyres ; **environnement** avec «Comet environnement» et Cyril SOLER. Ils sont venus les 15 et 16 avril à la **rencontre des usagers et des riverains** pendant l'étude.

Des **ateliers** sont prévus **le 20 mai** afin de parfaire le recueil des envies et des dysfonctionnements remarqués par les habitants. Nous communiquerons directement avec les associations concernées, par voie d'affichage, et sur le site de la commune au fur et à mesure des besoins. Si vous souhaitez être contacté, envoyez vos coordonnées (téléphone ou mail) à la mairie afin de fixer un rendez-vous.

VIE ASSOCIATIVE, CULTURE ET ANIMATION MAISON DES ARTS

Un film documentaire sur Bages

Le réalisateur et scénariste coursannais Yannick Séguier travaille actuellement à la réalisation de nouveaux films concernant une quinzaine de villages audois. Bages fait partie des communes adhérent au projet. Ce film ambitionne de retracer des «tranches de vie» des Bageois en s'intéressant à la mémoire et aux moments forts de la vie d'habitants de la commune. L'équipe a débuté le tournage les 1er et 2 Avril derniers à Bages et Prat-de-Cest. D'autres journées auront lieu fin avril et courant mai.

Vente d'oeuvres en ligne

Depuis le début de l'année, un groupe de travail de quatre experts (dont Stefan Frowein, élu en charge de la culture) mandatés par Monsieur le Maire dresse un bilan de la Maison des Arts et réfléchit à des initiatives pour son fonctionnement et son rayonnement futurs.

Leurs recommandations sont attendues d'ici la fin du mois d'avril sous

la forme d'un rapport final, mais une première action a déjà été lancée afin de lever les fonds nécessaires au développement de la Maison des Arts. En collaboration avec ce groupe, Romain Jalabert (agent communal responsable de la galerie) a sollicité les artistes exposés au cours des dix dernières années et mis en place une vente d'œuvres d'art tout à fait inédite, en partenariat aussi avec quatre galeries amies de la Maison des Arts. L'objectif est double : tenter de soutenir les artistes dans un contexte difficile où les expositions ne sont plus possibles, et récolter des fonds pour la Maison des Arts à travers les dons reçus et les sommes reversées par les artistes et galeristes à l'occasion de chaque vente. Plus de trente artistes ont été impliqués dans cette vente exclusivement en ligne (www.ventemdabages2021.sitew.com) jusqu'au 30 avril. L'objectif initial – qui visait à rassembler une somme comprise entre 5 000 et 10 000 € – est largement dépassé puisque les bénéfices enregistrés à ce jour avoisinent les 15 000 €. Voilà un beau succès en cette période morose, et un encouragement pour la Maison des Arts et pour toutes les activités culturelles qu'elle sera amenée à proposer à l'avenir !

Exposition d'été

En attendant de pouvoir rouvrir les portes de l'ancien presbytère avec l'exposition de photographies et textes sur Bages, se prépare l'exposition d'été autour du travail de Jean-Charles Blais, artiste de renommée internationale qui conjugue peinture sur affiches et collages de papiers découpés jusqu'à faire apparaître ombres et silhouettes des plus saisissantes. Depuis le début des années 1980, où sont apparus ses tableaux peints sur des matériaux de récupération (tout particulièrement des affiches arrachées), ses œuvres sont exposées dans de prestigieuses galeries à Paris, New York, Bâle ou Tokyo, et une exposition personnelle lui a été consacrée dès 1987 au Centre Pompidou, à Paris. Jean-Charles Blais a par ailleurs répondu à de nombreuses commandes publiques (station de métro Assemblée Nationale à Paris, Musée d'art moderne et « 100 eleventh avenue » à New York, Grand Théâtre – Opéra de Genève, etc.). En 2013 son œuvre a fait l'objet d'une importante exposition au Musée Picasso, à Antibes. La Maison des Arts de Bages présentera cet été une sélection de ses travaux les plus récents.

ACTUS

Les réunions indiquées ci-dessous sont soumises aux restrictions, normes de distanciation et de respect des gestes barrières en vigueur, et les dates restent susceptibles de modifications en fonction des décisions gouvernementales.

COMMISSION AMÉNAGEMENT ET ENVIRONNEMENT

à l'Espace Louis Daudé
Jeudi 6 mai à 18h00

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Samedi 8 mai à 9h30 à Prat-de-Cest
Rendez-vous devant le cimetière, et déplacement vers Bages aussitôt la cérémonie terminée.

Samedi 8 mai à 10h30 à Bages
Rassemblement devant le cimetière

En raison de la situation sanitaire ces deux cérémonies se dérouleront en nombre restreint et le port du masque sera obligatoire.

CONSEIL MUNICIPAL

au Foyer de Prat-de-Cest
Mardi 8 juin à 18h30

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Horaires d'ouverture pendant cette période de crise sanitaire :

- période des vacances scolaires, lundi de 9h30 à 11h, mercredi de 16h à 17h30, jeudi et vendredi de 9h30 à 11h30

- période scolaire, le lundi, jeudi et vendredi de 9h30 à 11h30, ainsi que le mercredi de 14h à 17h

AUTRES INFORMATIONS

Dysfonctionnement du site internet de la commune : comme de très nombreux sites internet de France et même de l'étranger, celui de la mairie est hébergé par OVH Cloud dont un serveur a brûlé dans le Bas-Rhin. Cela explique l'indisponibilité du site www.bages.fr pendant trois semaines environ. Tout est rétabli.

INSCRIPTIONS ÉCOLES 2021/2022

Les inscriptions sont ouvertes. Il suffit de se présenter en mairie muni du livret de famille et d'un justificatif de domicile.